

1. Statut de la notification

Définitive

2. Emetteur

Nom CIE DU BOIS SAUVAGE
 Numéro d'identification 0402-964-823

3. Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote

4. Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
Nicole Thys	
Anchorage SA	17 rue du bois Sauvage, 1000 Bruxelles
Fingaren SRL	17 rue du bois Sauvage, 1000 Bruxelles
Entreprises et Chemins de Fer en Chine (ECFC)	17 rue du bois Sauvage, 1000 Bruxelles

6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

 Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

7. Date de dépassement de seuil

08-03-2024 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

45

 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

1.658.509

 Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Nicole Thys	1.720	1.720		0,10%	
Anchorage	0	0		0,00%	

3

Fingaren SRL	93.897	91.987		5,55%	
Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA (ECFC)	744.804	746.358		45,00%	
Compagnie du Bois Sauvage	0	11.267		0,68%	
TOTAL		851.332	0	51,33%	0,00%

-
-
+

i Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par Σ , puis terminer par les détenteurs seuls.
 Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôle ultime.
 Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche **[CALCULER]** ci-dessous.

B) Instruments financiers assimilés		Après la transaction				
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
TOTAL				0	0,00%	

i Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)		# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	851.332	51,33%

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Nicole Thys contrôle la SA Anchorage, qui contrôle la société Fingaren SRL. La société Fingaren SRL contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine SA (ECFC) qui elle contrôle la compagnie du Bois Sauvage SA.

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du (DD/MM/YYYY)

13. Information supplémentaire

Alors que le groupe n'a pas franchi de seuil, cette notification est faite car Entreprises et Chemins de Fer en Chine a franchi le seuil de 45% par l'achat d'actions CBS.

Fait à Bruxelles

Le 25-11-2024 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité Pierre Alexis Hocke Administrateur délégué de ECFC

Signature

